

## Mais où est donc Ornicar ?

### Atelier de réflexion sur la langue française

On s'interroge, on fait des recherches, on échange et on partage. On essaie de nourrir sept rubriques : les bizarreries, des précis linguistiques, les fautes de langue, les expressions imagées, les astuces mnémotechniques, les étymologies étonnantes, les devinettes et les jeux de mots et de lettres.

Site internet : <http://jacge.nguyen.free.fr/ornicar/>

### Séance du 16 septembre 2019

#### Bizarreries ou anomalies

- *De l'importance de la virgule.* Imaginons un article [de presse] intitulé « Bercy s'engage à rembourser les contribuables qui ont payé trop d'impôt ». La proposition relative est déterminative : ce sont ceux qui ont trop payé qui seront remboursés. Que par mégarde, ou par souci de ménager le souffle de son lecteur, le rédacteur ajoute une virgule devant « qui » – « Bercy s'engage à rembourser les contribuables, qui ont payé trop d'impôt » (relative explicative) –, et ce sont cette fois tous les contribuables qui bénéficieraient d'un remboursement. Ou comment une simple virgule pourrait ruiner les finances de l'État. La virgule peut être « lazaréenne », qui fait revenir un mort à la vie. Si un mystère entourait la cause de la disparition d'une célébrité, on peut très bien titrer, une fois celui-ci levé, « La star du rock'n'roll n'est pas morte comme on l'a dit », et l'article livrera les circonstances de la mort d'icelle. En revanche, titrer « La star du rock'n'roll n'est pas morte, comme on l'a dit » ramènerait tout bonnement l'étoile à la vie. [M. Rousseau, O. Houdart, R. Herlin, *Retour sur l'accord du participe passé et autres bizarreries de la langue française.*]
- *Le tiret, presque sosie du trait d'union.* Le tiret, que ce soit par les lecteurs ou les journalistes, est pris bien souvent pour ce qu'il n'est pas : un trait d'union. Trait, il l'est sans conteste, mais si le trait d'union, comme son nom l'indique, tient bien son unique rôle d'agent de liaison entre deux mots, une sorte de marieur en somme (chauve-souris, belle-sœur, attrape-nigaud, coupe-papier...) pour en créer ainsi un troisième, le tiret, lui, trait tout aussi horizontal que le trait d'union, est un genre de multi-employeur, dont nous n'aborderons ici que quelques-unes des tâches. [...] Plus long que le trait d'union, il existe en deux tailles, le tiret court (ou moyen ou demi-cadratin) et le tiret long (ou cadratin). Il a besoin d'un espace (en typographie, on dit « une espace ») avant et après lui. Comme les parenthèses, deux tirets moyens servent à encadrer une « incise » dans une phrase, une explication, une digression, un détail, qu'on veut ajouter. Quant au tiret long, on l'utilise dans un dialogue, au début de la ligne, devant chaque réplique, chaque prise de paroles des locuteurs. [M. Rousseau, O. Houdart, R. Herlin, *Retour sur l'accord du participe passé et autres bizarreries de la langue française.*]
- *Pendant ou durant* : À la différence de *durant*, *pendant* est employé couramment dans la langue parlée. En principe, *pendant* sert aussi bien à exprimer une simultanéité partielle (*Cette personne est morte pendant la nuit*) qu'une simultanéité continue. *Durant* est réservé plutôt à l'expression d'une simultanéité continue (*Durant toute la journée, il est resté enfermé dans sa chambre*). Mais souvent le choix est une simple variante stylistique : « *Elle me lisait pendant le jour, elle me veillait durant la plus grande partie des nuits...* » (B. Constant, *Adolphe*, v, p. 46). [Le Grand Robert]
- *Décade* : 1. Période de dix jours. *Les mois grecs étaient divisés en décades. La décade républicaine* : espace de dix jours qui remplaçait la semaine, dans le calendrier républicain de 1793. 2. (Souvent sous l'infl. de l'angl.). Emploi critiqué. Période de dix ans. → Décennie. *La dernière décade du XIX<sup>e</sup> siècle.* [Le Grand Robert]
- *Un emploi Vx ou régional* : *S'ennuyer de qqn*, ressentir désagréablement son absence. → *Languir. S'ennuyer de qqch.* [Le Grand Robert]

## Expressions imagées

- *Vendre la peau de l'ours (avant de l'avoir tué)* : se féliciter trop tôt d'un succès qui n'est pas encore acquis. À l'origine, cette formule est plutôt un proverbe qu'une expression, déjà connu dans l'Antiquité. Le poète grec Ésope (VII<sup>e</sup> – VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) le mentionne dans sa fable intitulée « De deux amis et de l'ours ». Au Moyen Âge, on disait volontiers « vendre la peau de l'ours avant qu'on ait la bête ». Mais c'est vraiment le moraliste Jean de la Fontaine qui, au XVII<sup>e</sup> siècle, popularisa l'expression dans sa fable « L'Ours et les Deux Compagnons ». Le récit commence par ces vers : « Deux compagnons pressés d'argent / À leur voisin fourreur vendirent. / La peau d'un ours encor vivant / Mais qu'ils tueraient bientôt, du moins à ce qu'ils dirent. » Hélas pour eux, l'ours s'échappe et leur chuchote à l'oreille avant de partir : « [...] il ne faut jamais / Vendre la peau de l'ours qu'on ne l'ait mis par terre ». « Vendre la peau de l'ours » signifie donc qu'il est dangereux de disposer de ses gains avant d'être en leur possession, ou de se vanter d'un succès aléatoire. De nos jours, on emploie souvent l'expression sous sa forme négative : « Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué », pour signifier « ne pas crier victoire trop tôt ». [Les Almaniaks 2016, *Pourquoi dit-on... ?*]
- *Dare-dare* : tout de suite ; très vite. L'origine de cette expression [...] remonte au XVII<sup>e</sup> siècle. Mais sa naissance reste obscure. Elle fait aujourd'hui l'objet de plusieurs interprétations. Dans son *Dictionnaire historique de la langue française*, l'étymologiste Alain Rey écrit que « dare-dare » pourrait être issue d'un redoublement d'onomatopées destiné à renforcer le sens de « dare », qui vient du verbe « se darder », signifiant « s'élancer ». Toujours selon Alain Rey, ce verbe n'était autre qu'une variante dialectale de « se darder » qui avait, à l'époque, le même sens et provenait du mot « dard », assimilé à une ancienne arme de jet. Le sens de l'expression nous apparaît ainsi plus clairement, puisque celui qui s'élance a l'intention d'aller vite. Pour d'autres lexicologues, notre expression pourrait être issue de la formule « gare ! gare ! », qui se serait transformée au fil du temps. Il faut encore souligner que l'écrivain Honoré de Balzac utilisait pour sa part la graphie « d'arre d'arre ». De nos jours, « dare-dare » reste employée dans le langage oral et populaire pour signifier qu'il faut se dépêcher. [Les Almaniaks 2016, *Pourquoi dit-on... ?*]
- *Ramener sa fraise* : intervenir souvent et de façon injustifiée ; avoir une attitude prétentieuse ; arriver (en parlant d'une personne). C'est dans le langage argotique du XX<sup>e</sup> siècle que notre expression voit le jour. Cependant, à l'origine on ne l'employait pas comme aujourd'hui, pour évoquer une personne qui intervient sans cesse et peu à propos sur un sujet. Dans le langage populaire de l'époque, « ramener sa fraise » signifiait « protester » dans le sens de « ronchonner ». Mais pourquoi la fraise et pas la « prune » ou encore « l'ananas » ? Tout simplement car ce fruit évoque dans le langage imagé la tête de l'être humain. Ce n'est d'ailleurs pas le seul fruit à avoir ce privilège. Ne dit-on pas « prendre un ballon dans la poire » quand on le reçoit dans le visage ou encore « se presser le citron » pour signifier se torturer l'esprit ? Aussi, est-il logique que l'on ait pu dire « ramener sa fraise » quand quelqu'un arrive ou revient. Au fil du temps, l'expression s'est dotée d'une connotation péjorative et métaphorique. Elle a commencé à qualifier celui qui intervient dans un dialogue de manière brusque et souvent inopportune. Aujourd'hui, l'expression possède plusieurs sens. En plus de celui que l'on vient de citer, la personne qui « ramène sa fraise » sur un sujet qu'elle ne connaît pas a une attitude prétentieuse ! [Les Almaniaks 2016, *Pourquoi dit-on... ?*]

## Astuces mnémotechniques

- *Courir* ne prend qu'un “ r ” car on manque d'air en courant, mais quand on *arrive* on prend tout l'air qu'on peut.
- Un balai prend un seul “ l ” car il n'y a qu'un manche.
- Un ballet prend deux “ l ” car pour danser il faut deux jambes.
- On dit chapeau ! pour la **tâche** accomplie et non pas chapeau ! pour la **tache** sur le vêtement.

- Je me souviens d'une corde en rappel : On se souvient DE quelque chose, mais on se rappelle quelque chose.
- Un paresseux couronné caressait une carotte avec un air intéressé : liste de mots qui ne prennent qu'un *r*.
- Colline a deux colonnes (2 " l ") et colonne a deux collines (2 " n ").

### Étymologies étonnantes

- *Pourquoi les notes de musique sont-elles appelées do, ré, mi... ?*  
Les notes de musique sont issues d'un chant religieux, plus précisément l'hymne à St Jean-Baptiste. C'est Guido d'Arezzo qui les a nommées en utilisant les initiales des sept phrases composant l'hymne : «*Ut queant laxi, Resonare fibris, Mira gestorum, Famuli tuorum, Solve polluti, Labii reatum, Sancte Iohannes.*» qui se traduit par : «*Afin que tes serviteurs puissent chanter à gorge déployée tes accomplissements merveilleux, ôte le péché de leurs lèvres souillées, saint Jean.*» L'*Ut* a été remplacé par le *Do* au 17<sup>e</sup> siècle pour faciliter l'articulation.
- *Sénat* : ÉTYM. V. 1213; *sened, sené* au XII<sup>e</sup>; lat. *senatus*, étymologiquement « conseil des anciens »; cf. lat. *senex* « vieillard ». On pourrait dire que le sénat est un conseil de vieillards, de sages. Cf. la loc. fam. (Par allus. à la gravité des sénateurs romains ; locution popularisée par La Fontaine, 1668). *Aller son train de sénateur* : avoir une démarche majestueuse, une allure très lente. [Le Grand Robert]
- *Deux noms de collectionneurs. Tyrosémiophile* : ÉTYM. *Tyr-* élément, du grec *turos* « fromage », *sémio-* élément, du grec *sêmeion* « signal », *-phile* suffixe tiré du grec *philos* « ami ». Collectionneur d'étiquettes de fromage.  
*Cervalobéophile* : ÉTYM. *Cerva-* de *cervoise*, du lat. impérial *cerevisia*, d'orig. gauloise, *lobélo-* de *label*, mot angl., « étiquette ». Collectionneur d'étiquettes et de sous-bocks de bière.
- *Acariâtre*. Il existait, au VII<sup>e</sup> siècle, un évêque à Noyon du nom d'Acaire (ou Achaire), également installé à Tournai ; il mourut en 639 et ses reliques passèrent pour guérir la mauvaise humeur. À la vérité, il est peut-être confondu avec Acaire, deuxième abbé de Jumièges, dont le corps fut transporté à Haspres au IX<sup>e</sup> siècle. Quoi qu'il en soit, saint Acaire était réputé pour guérir les dérangements d'esprit et le premier sens d'*acariâtre* fut « privé de raison » ou « qui s'entête dans une idée déraisonnable ». La prononciation du mot le rapprocha d'un autre mot, *aigre*, et petit à petit l'alchimie du vocabulaire finit par transformer *acariâtre* et par lui donner le sens d'« hargneux, déplaisant et tyrannique ». Si le « mal aquariastre » est signalé en 1493, celui d'« humeur aigre » est relevé en 1524, dans *Le Pionnier de Seudre*, et le Dictionnaire de l'Académie a accueilli *acariâtre* en 1798. [Gilles Henry, *Dictionnaire des mots qui ont une histoire.*]
- *Assassin*. Au XI<sup>e</sup> siècle vivait sur les territoires de l'Égypte, de la Syrie et de la Perse, une secte de musulmans dissidents, appelés Ismaélites. Un de leurs chefs, Hassan ben Sabbah Homairi, conçut d'utiliser leur fanatisme à son profit exclusif. En 1090, il réussit à s'emparer d'une forteresse persane et, pour se protéger, s'entoura de sicaires qu'il s'attacha d'une manière tout à fait particulière. En effet, il leur fournit un breuvage préparé avec du chanvre indien qui procurait aux intéressés une voluptueuse ivresse. C'était le haschisch ; bientôt, on surnomma les hommes du terme de *haschischins* et comme le mot n'était guère facile à prononcer, il se corrompit en *assassins*. La puissance des Assassins fut détruite par les Mongols en 1258 et le mot se fixa en 1300. [Gilles Henry, *Dictionnaire des mots qui ont une histoire.*]
- Mais le Grand Robert donne une autre étymologie. *Assassin*, empr. à l'arabe '*assassin*', plur. de '*assas* « gardien », plutôt qu'à un dér. de *ḥāšīš* « haschisch » (hypothèse de A. I. Silvestre de Sacy, 1809). Et au mot *haschischin*, on a la définition : Hist. (Par fausse étym.). Membre d'une secte d'ismaéliens (chiites) de Syrie (dont le nom dérivé de l'arabe *ḍassas* « gardien » a été interprété en *ḥaššāšī* « fumeurs de haschisch »), qui commirent des meurtres rituels.

- *Ingambe*, adj. Ce mot est mentionné dans tous les « dictionnaires de difficultés », parce que c'est un mot qui entraîne très souvent des contresens. On croit en effet discerner dans *in-* un préfixe indiquant une suppression, une absence : quelqu'un d'inapte n'est pas du tout apte ; un insensé est privé de (bon) sens ; *incertain* est l'antonyme de *certain* ; etc. À partir de là, il semble aller de soi qu'*ingambe* est synonyme d'*impotent*, de *grabataire* : il s'agirait d'un être privé de mobilité, parce qu'il est « sans jambe(s) » ! Grave erreur ! Bien au contraire, une personne *ingambe* est alerte, en très bonne santé... elle est... « en jambes » (de l'italien *in gamba*, *in gambe*). [J.-P. Colignon, Étonnantes étymologies.]

### Devinettes, jeux de mots, jeux de lettres

- *Debout, c'est peut-être plus facile*. Voici une célèbre définition de mots croisés, en quatorze lettres, due à Robert Scipion. **Tube rouge**. Un indice : la deuxième lettre est un *i* et suit une apostrophe.
- *De Voltaire encore...* « Quelle est la chose qu'on reçoit sans remercier, dont on jouit sans savoir comment, qu'on donne aux autres quand on ne sait où l'on en est, qu'on perd sans s'en apercevoir ? »
- *Case départ*. L'une des grilles les plus étonnantes de mots croisés est due au romancier et cruciverbiste Georges Perec. Elle ne contient qu'une seule case, avec pour définitions : **Horizontalement : Voyelle. Verticalement : Consonne.** ■

Solutions :

- *Debout, c'est peut-être plus facile* : L'Internationale.
- *De Voltaire encore...* : C'est la vie.
- *Case départ* : La lettre *i*, considérée linguistiquement comme une semi-consonne dans des mots comme *fiolle* ou *adieu*. On appelle ce son « i – consonne » ou « yod ».